ADMINISTRATION COMMUNALE DE DALHEIM



AVIS AU PUBLIC

Il est porté à la connaissance du public en application de l'article 24 §1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau

que l'Administration de la gestion de l'eau a été saisie d'une demande d'autorisation du 8 janvier 2025 de la part de Monsieur Guy Nennig concernant l'exploitation d'un puits à Dalheim se trouvant sur la parcelle inscrite au cadastre de la commune de Dalheim, section A de Buchholz, sous le numéro 9/1151, et laquelle a été enregistrée sous le numéro EAU/AUT/24/1137.

La commune de Dalheim a été informée par courrier en date du 9 janvier 2025.

Fait à Dalheim, le 15 janvier 2025.

Le secrétaire communal f.f. Tamara MANGERICH

Le bourgmestre Romain KILL